Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 22 Juin 1892. No. 37.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

Penitencier de Manitoba.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées à l'Inspecteur des Pénitenciers, Département de la Justice, Ottawa, endossées "Soumission pour Fournitures," seront reçues jusqu'à Samedi, le 18 Juin, des personnes désireuses de faire un contrat pour fournir à cette maison durant l'année fiscale 1892-93, les articles suivants compris dans les classes ci-dessous mentionnées :

Classe 1, Marchandises sèches.
" 2, Epiceries.
" 3, Bœuf, dressé.
" 4, Mouton, abattu.
" 5, Lard, *mess*, en quarts.
" 6, Porc frais.
" 7, Fleur.
" 8, Pétrole (Canadien et Américain), 70 quarts plus ou moins.
" 9, Drogues et médecines.
" 10, Quincaillerie.
" 11, Cuir et accessoires.
" 12, Bois de construction.
" 13, Charbon (dur et mou).

SPÉCIFICATIONS.

Des échantillons des articles compris dans les classes 1, 2 et 8 seront fournis au soussigné.

Pour la classe 3, le bœuf sera livré aux dates et en quantités, tel qu'il pourra être prescrit.

Pour la classe 8 on exigera l'indication du degré de preuve.

Les signatures d'au moins deux personnes responsables, consentant à se porter cautions au cas où la soumission serait acceptée, devront être apposees au bas de la soumission.

Toute soumission qui ne sera pas préparée selon la formule prescrite sera refusée.

Tout renseignement relatif aux détails des fournitures ci-dessus, des blancs de formules et copies des spécifications et conditions, seront fournis sur application au soussigné.

Les formules de spécification devront être remplies en détail, les reports faits et les additions complétées. Toute fourniture sera sujette à l'approbation du préfet.

Un chèque payable à l'honorable ministre de la justice, au montant de 5 pour cent du total de la soumission et accepté par la banque sur lequel il sera tiré, devra accompagner chaque soumission.

Tous les articles devront être livrés au pénitencier, à Stony Mountain, sans frais, soit pour fret ou pour toute autre dépense incidente.

Les barils et les boites d'emballage ne seront ni payés ni remis.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

GEO. L. FOSTER,
Préfet.

Stony Mountain, 23 mai 1892. 4i 25.5.92

LE CYCLONE

(De *La Presse* du 15 juin)

Nos bureaux étaient à peine ouverts, ce matin, que de toutes parts nous arrivaient télégrammes et téléphones parlant de dégâts à la propriété, de blessures et de pertes de vie causées sur son parcours par une trombe d'une force inouie qui a passé sur notre province, hier.

Ceux-là qui s'occupent quelque peu d'observations météréologiques ont eu hier après-midi le pressentiment du phénomène qui se produisait à distance. L'écart soudain du thermomètre indiquait au reste assez clairement qu'un bouleversement s'opérait dans l'atmosphère, mais personne, assurément, n'a pu comprendre la nature exacte des forces qui s'exerçaient, et moins encore embrasser l'étendue des dégâts causés par elles. Au moment où nous écrivons ces lignes il nous est impossible, malgré tous les renseignements que nous avons obtenus de résumer fidèlement la situation. C'est tout au plus si nous pouvons y mettre assez d'ordre pour que notre compte-rendu ne participe pas de la confusion qui a été le trait caractéristique du sinistre d'hier.

QU'EST-CE QU'UNE TROMBE ?

Eh ! d'abord, qu'est-ce qu'une trombe ?

Les trombes, nous disent les savants sont des amas de vapeurs épaisses, animés souvent d'un mouvement rapide de rotation et de translation, ayant, la plupart du temps, la forme d'un cône dont la base est dirigée le plus souvent vers les nuages, le sommet vers la terre. Ces amas font entendre un bruit assez semblable à celui d'une charrette roulant sur un chemin rocailleux. Ces météores déracinent les arbres, les foudroient, les dépouillent de leurs feuilles, les enlèvent et les transportent à de grandes distances. Ils renversent les maisons, enlèvent leur toiture, détruisent ou brisent tout ce qui se trouve sur leur passage ; souvent, ils déversent la pluie et la grêle ; souvent, ils sont accompagnés de globes de feu, lancent des éclairs et font entendre le bruit du tonnerre.

Plusieurs auteurs distinguent les *trombes* marines des *trombes* terrestres. On pourrait avec autant et aussi peu de raison établir une distinction entre les orages marins et les orages terrestres, les cyclones marins et les cyclones terrestres. La différence réside non dans la nature des *trombes* elles-mêmes, mais dans leurs effets, qui nécessairement sont autres selon que le météore s'abat sur la plaine liquide ou sur la terre ferme.

Les trombes de mer paraissent être plus fréquentes ; ce sont les seules que les anciens aient connues. Heureusement les trombes peuvent se former au-dessus de l'Océan, parcourir de grandes distances et se dissiper sans avoir rencontré un navire ; mais, sur terre, elles signalent toujours leur passage par des désastres et laissent derrière elles le sol jonché de débris. Leurs effets, lorsqu'ils ne sont pas meurtriers, ont toujours ce caractère d'irrésistible violence qui frappe de terreur l'homme et les animaux ; ils étonnent aussi, comme ceux de la foudre, par leur bizarrerie, et l'on conçoit que les peuples ignorants, toujours enclins à personnifier les forces de la nature, aient vu dans ces énormes serpents noirs vomis par les nuées orageuses, des monstres infernaux ou des divinités malfaisantes.

Notons qu'on désigne fréquemment les trombes sous le nom de cyclone, bien que ce dernier appartienne plus particulièrement à l'océan indien d'où il se développe en tournoyant de l'ouest à l'est.

LE CYCLONE SUR LA RIVE SUD

Les voyageurs arrivés ce matin par le vapeur "Terrebonne," nous fournissent des renseignements intéressants sur les ravages du même cyclone sur la rive sud du Saint-Laurent.

Des débris de toutes sortes charroyés par l'ouragan à travers l'espace tombaient sur la campagne comme avant-coureurs de la catastrophe.

Il était deux heures de l'après-midi lorsque le cyclone s'abattit sur la paroisse de Varennes. Dans le petit bois, dans les rangs connus sous le nom de Picardie et de la Butte, environ quarante granges ont été rasées et leurs débris emportés à une distance considérable.

Une dizaine de maisons ont été renversées.

Le château d'eau de Varennes, un réservoir contenant de 40,000 à 50 000 gallons d'eau s'est écroulé sous les efforts de l'ouragan et en s'effondrant il a détruit une maison voisine.

Dans le village de Varennes, deux maisons ont été détruites.

Dans le cimetière, tous les beaux monuments à l'exception de trois ou quatre ont été abattus et brisés. Parmi les monuments brisés sont ceux des Drs Painchaud, Duchesnay et de M. Archambault. La clôture du cimetière ainsi que le chemin de croix ont été abattus.

De vieux bâtiments du rang de la Picardie construits il y a plus de cent ans ont été démolis par le cyclone. M. Chaput a perdu des animaux d'une grande valeur.

M. Bienvenu, forgeron, a eu les reins cassés par la chute de sa maison.

La moitié de la maison d'école en bas de Varennes a été emportée, heureusement les enfants n'ont reçu aucun mal. On estime à environ $40,000 les dégâts causés par le coup de vent dans la paroisse. On jugera de la vélocité et de la force du vent par le fait que des débris du chateau d'eau ont été transportés 2½ milles dans la campagne.

Deux chaloupes ont été enlevées de la grève de l'île Sainte-Thérèse et emportées dans l'air à une distance d'un mille pour se briser contre le deuxième étage de la maison de M. Laporte, dans le village de Varennes. MM. Henri et Ambroise Tourangeau étaient en parti de pêche dans une île lors du passage du cyclone. Ce dernier a enlevé la chaloupe qui s'est mise à rouler dans l'air jusqu'à ce qu'elle se brisât en morceaux. Pour ne pas être emportés à la rivière les pêcoeurs se sont cramponnés aux racines des arbres.

La trombe semblait venir de Repentigny et diriger sa course en ligne droite vers Varennes. Elle courut ensuite vers le sud dans la direction de Saint-Denis et de Saint-Antoine où l'on dit que les dégats sont très considérables.

Le cyclone a passé sur le dixième rang d'Acton où une maison a été renversée. Le rumeur dit que deux enfants ont été tués, leur mère a une jambe cassée et le père les deux jambes cassées.

Des avis de Boucherville, de Verchères et de Contrecœur disent que l'ouragan n'a pas été senti dans ces endroits.

L'action du cyclone se bornait à une largeur d'au plus deux arpents sur tout son parcours. Sa force était suffisante pour tordre et abattre des ormes d'un diamètre de deux pieds.

Le vapeur *Berthier* descendait le fleuve au moment où le cyclone a passé. Le pilote, par sa prudence, a empêché le naufrage de ce bateau en l'arrêtant avant qu'il fut engagé dans la course de la trombe. Le *Berthier* n'a senti aucunement l'effet du cyclone.

LE CYCLONE DU CÔTÉ DU NORD.

SAINTE-ROSE—C'est entre 1.30 et 2.00 heures p.m. que la trombe s'est abattue sur Sainte-Rose. Elle mesurait autant qu'on a pu le constater une quinzaine d'arpents de large. Six résidences et plusieurs autres bâtiments ont été rasés.

Une trentaine d'enfants étaient en ce moment réunis dans la maison d'école : trois ont été tués et douze de blessés.

Quant aux dégâts, il est impossible de s'en faire une idée exacte. Forêts et clôtures ont été renversées ou enlevées comme des brindilles. On a pu relever toutefois les pertes suivantes :

Fanfan Cadieux : deux bâtiments renversés ;

Damase Ouimet : bâtiments renversés ;

Oscar Lacasse : maison toute neuve, en partie démolie ;

Wilfrid Ouimet : résidence et dépendances complètement détruites ;

Un autre M. Ouimet : hangar enlevé avec son contenu, charette et instruments aratoires.

M. Chalifoux : une dizaine de bestiaux tués.

CÔTE DES PERRONS—Trois ou quatre maisons détruites.

SAINTE-THÉRÈSE—Une bâtisse du séminaire a été rasée. Dans le haut de la paroisse, une maison d'école a été démolie. L'institutrice a reçu des blessures tellement graves qu'on désespère de ses jours.

SAINT-MARTIN—La trombe a causé des dégâts énormes près de la Jonction. Le vicaire de la paroisse a dû se rendre sur les lieux pour administrer un certain nombre de blessés. De tous les environs arrivent aussi la nouvelle de dégâts énormes et de blessures plus ou moins graves.

SAINT-VINCENT DE PAUL—Aux environs de Saint-Vincent on compte une quinzaine de granges renversées ou enlevées complètement. Dans la partie Est de la paroisse les grands bois sont en partie rasés. Une sucrerie notamment qui comptait 1,000 érables n'en a plus ce matin que dix debout, DIX bien comptés.

La propriété Masson à elle seule a éptouvé pour un millier de piastres de dommages.

RIVIÈRE DES PRAIRIES — De Sainte-Rose à la Rivière des Prairies on ne voit qu'arbres tordus, débris de maison, animaux tués par les débris des bâtiments.

DÉPÊCHES D'AILLEURS

OTTAWA, 15—Le cyclone a fait de grands dégats dans le district de Templeton.

SHERBROOKE, 15—Un orage de grêle s'est abattu sur les cantons de l'Est hier après-midi. On ne croit pas que la récolte en soit bien affectée, mais il n'en a pas été de même des carreaux des fenêtres qui ont été cassés par centaines.

Dans une école de la ville les élèves ont dû se réfugier dans la cave pour éviter tout accident.

SAINT-JEAN, QUÉ., 14—Un cyclone est passé sur la partie sud-ouest de cette ville vers 1.30 hrs. cette après-midi, portant la destruction sur son chemin. M. A. Bertrand a vu deux de ses bâtiments, complètement démolis et une partie d'une vaste grange qui servait à presser et à conserver le foin. Deux ballots de foin furent également perdus. D'énormes pièces de bois, enlevées au bâtiment détruit, furent transportées à des centaines de pieds dans les airs et déposées dans les cours et les jardins environnants. Le bruit jeta l'alarme parmi les citoyens. Ceux qui se trouvaient alors en dehors ont été témoins d'une scène qui se voit rarement.

Un nuage d'objets de toutes sortes était porté dans les airs à des centaines de pieds de hauteur, dont une partie fut déposée près de la rivière et dont l'autre se perdit le long de la course de la tempête Dans la rivière l'eau fut soulevée à une hauteur de cinquante pieds et toutes les clôtures qui se trouvaient sur le chemin du vent furent démolies.

OTTAWA, 14—La queue d'une tempête inaccoutumée est passée au-dessus de la ville aujoud'hui peu après-midi. La pluie tomba avec force, trainant avec elle le vent, le tonnerre et les éclairs. Un coup de tonnerre fit vibrer tout ce qui se trouvait dans la ville par sa force. En un instant nombre d'enseignes, de briques, de clôtures et d'arbres furent arrachés broyés ou entraînés par le vent.

Peu de temps après-midi, les rues se déversèrent, le bruit du tonnerre fut aussitôt suivi d'une alarme qui réclamait l'aide des pompiers. En arrivant l'on constata que le tonnerre avait frappé la cheminée d'une maison de bois, occupée par M. Powers, et en avait jeté le pignon à terre, Par bonheur, le désartre ne fut fas suivi d'incendie. La maçonnerie, au dedans, fut passablement endommagée et les dommages sont estimés à $6,000.

QUÉBEC, 14 — Les dommages causés par la tempête de la dernière nuit semblent avoir été encore plus considérables qu'on ne l'avait supposé d'abord. Le réceptable de l'exportation du bassin Louise a grandement souffert. Les mâtures des vaisseaux out éprouvé des pertes et les voiles coupées en lanières demandant à êtres réparées.

Le bateau "Norwood" ayant brisé ses amarrages dans le bassin a été obligé de se faire reconduire à son endroit par le remorqueur "Jones." Les barques "Edith" et "George M. Peak" qui pren-

nent leur cargaison au quai des commissaires, furent conduites en dehors, dans le courant traînant avec elles les pièces de bois qui les retenaient. Les deux vaisseaux furent ramenés par les remorqueurs " Jones " et " Victoria."

Une quantité de bois de construction qui entourait l' " Edith " allait à la dérive dans le même temps. Le remorqueur " Three Brothers " en a sauvé une grande partie.

Sur l'embarquement du bassin Louise, le vent a fait dérailler plusieurs chars chargés, qui ont continué leur course encore pendant quelque temps avant qu'on ait pu les arrêter.

Partout dans les campagnes, les dommages sout visibles le long des rails. Sur le chemin Sainte Foye de gros arbres de la ferme Sleet furent jetés à travers la voie ferrée, la bloquant en entier. La même chose est arrivé à la résidence de M. Bissett, sur le chemin de Charlebourg. En arrière de la demeure Bissett une grange fut renversée.

Des rapports de destruction arrivent de plusieurs autres parties de la campagne et plus particulièrement de l'Ile d'Orléans où de nombreuses granges et d'autres bâtiments ont été jetés à terre. La clôture qui entourait le vieux champ de Lacrosse et les murs de briques qui environnaient la maison de M. Ross, sur le chemin de Saint-Louis, furent endommagés par le vent. Les arbres situés le long de la ligne du lac Saint-Jean sont renversés. A Sainte-Catherine, comté de Portneuf, nombre de demeures et de granges furent soulevées et des arbres furent déracinés.

Les fils télégraphique qui se trouvent entre ce lieu et Montréal sont à terre.

Le Manitoba.

Mercredi, 22 Juin 1892

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Demain, nous célébrons notre fête nationale. Des raisons particulières ont engagé les officiers de l'association de devancer d'un jour la date régulière de cet anniversaire si cher aux Canadiens-français.

Il y aura à cette occasion, messe solennelle demain matin, adresse, discours, jeux, réjouissances variées durant le jour, et une soirée dramatique au collège, selon le programme que nous avons publié à notre dernier numéro. La semaine prochaine, nous donnerons un compte-rendu de la fête.

Chez tous les peuples il y a dans l'année un jour mis à part pour la manifestation de son existence comme nation, comme race. Chez les uns, c'est l'anniversaire d'une bataille, d'un événement important, chez d'autres, comme l'Irlande, c'est la Saint-Patrice, en commémoration de la conversion de ce pays au christianisme. Mais nul peuple, croyons nous, ne s'est fait une fête nationale mieux appropriée à sa mission, à sa destinée que nous.

En premier lieu, la Saint-Jean était la fête par excellence de nos ancêtres de la Bretagne et de la Normandie. Qui n'a entendu parler des célèbres réjouissances de ce jour, terminées dans chaque village par les feux de joie traditionnels. Sous ce rapport, elle rappelle notre origine française.

En second lieu, notre patron a été le précurseur du Christ ; nous avons été appelés à être nous, dans ces vastes régions de l'Amérique du Nord, de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique, les pionniers de la parole divine, les pionniers du catholicisme. De là notre double titre de Français et de catholiques que nous rappelle notre fête nationale, double titre de gloire qui oblige doublement les titulaires.

Nos pères ont été fidèles aux deux ; notre histoire est remplie de faits héroïques ; nos missionnaires ont arrosé de leurs sueurs fecondes, de leur sang, tout ce pays que nous habitons. Les uns défendaient par l'épée notre titre de Français, dirigés, conseillés, fortifiés par l'apôtre, par le missionnaire, et c'est de cette alliance qu'est née notre race, c'est par elle surtout qu'elle a pu subsister, se conserver après le retrait de la mère-patrie.

Quand après la dernière bataille des Plaines d'Abraham, le drapeau français disparut de la Nouvelle France, emportant, inscrit dans ses replis le nom d'une dernière victoire parmi tant d'autres, et aussi parmi tant de défaites glorieuses, un petit noyau de français le regardèrent s'éloigner, les larmes aux yeux et le cœur rempli d'amertume. Mais ils étaient français et catholiques, leurs prêtres leur rappelèrent leur mission et les courages remontèrent. Et disons le aussi, la France qui avait délaissé ses braves enfants, ne les oubliait pas tout à fait. Par le traité de Paris, elle stipula pour nous des droits et privilèges nous garantissant le libre exercice de notre religion et l'usage de notre langue, c'est-à-dire notre existence comme peuple distinct.

Pas n'est besoin de descendre plus loin dans l'histoire, pas n'est besoin de parler de nos luttes constitutionnelles, toujours fortes parce que nous étions unis à notre clergé, c'est-à-dire fidèles à notre double titre de français et de catholiques.

Si de nos célébrations nationales, découle cet enseignement bienfaisant, fortifiant, soyons certains qu'en dépit de nos ennemis, qu'en dépit de tout nous sortirons victorieux de toutes nos luttes. Surtout si nous faisons comme nos pères, si nous restons français et catholiques, c'est-à-dire fidèles à notre mission.

Nous sommes Français et nous le resterons loyalement, mais fortement. Ceux-là qui combattaient à Chateauguay cinquante ans à peine après le départ de la France, étaient français et tenaient à leur titre ; cela ne les a pas empêchés cependant de faire leur devoir. On peut être fidèle à sa famille d'adoption sans oublier sa famille d'origine. Nous sommes Français, nous sommes fiers de le dire, mais pour le rester efficacement, soyons plus que jamais attachés à la religion, au clergé. Rappelons-nous le passé !

DISTRIBUTIONS DE PRIX

Il y a eu lundi soir au collège à l'occasion de la distribution des prix une soirée dramatique et musicale très bien réussie comme toutes celles que donnent les Révérends Pères Jésuites.

Le manque d'espace nous empêche de donner un compte rendu détaillé de cette soirée.

Le discours d'adieu a été prononcé par M. Joseph Dubuc, élève finissant. Nous le publierons *in extenso* la semaine prochaine.

Messieurs Saint-Arnaud, Grenier, J. Rocan, F. Létourneau, E. Buron ont joué le premier acte du *Médecin Malgré Lui* de Molière avec succès.

Monsieur Saint-Arnaud a débité un morceau en latin burlesque intitulé : *La mort de Michel Morin*, qui a horripilé l'auditoire.

MM. E. Buron, A. Grenier, L. Dubuc, T. Saint-Arnaud, J. Trudel, F. Létourneau, J. Rocan, A. Cinq-Mars, A. Cusson ont été les acteurs d'une comédie imitée de Molière, intitulé : *Le Docteur Mirobolan*, par Hauteroche. Chacun de ces jeunes messieurs a interprêté son rôle avec succès.

Somme tout, agréable soirée.

ACADÉMIE PROVENCHER.

A l'académie Provencher, la distribution des prix a eu lieu hier soir. Les révérendes Sœurs institutrices avaient préparé pour la circonstance le programme suivant que leurs jeunes élèves ont rempli à la perfection. Tous ceux qui ont eu le plaisir d'assister à cette soirée en sont revenus enchantés. Ce succès témoigne des progrès que font les élèves sous la direction des bonnes Sœurs.

PROGRAMME

Entrée.... General Hancock's grand march
Un pot pourri canadien....... Par les petits
L'enfant désobéissant.... Thomas Rimbault
A Rebellion .... By the little ones
L'examen oral .... Par trois élèves
La gymnastique, ... Par les petits
Comédie.......................... Le voleur reconnu
Un tableau vivant.. Le sacrifice d'Abraham
La distribution des prix
L'adresse
Bonsoir au Sacré-Cœur.

Au Pensionnat la distribution des prix a lieu ce matin.

SA GRANDEUR MGR TACHE

Mgr Taché est souffrant depuis son retour de l'Ouest. Il a été forcé d'aller prendre quelques jours de repos au Pensionnat pour se remettre de ses fatigues. Espérons que cette maladie ne sera que passagère.

LA PROCESSION

La procession du Saint-Sacrement a eu lieu dimanche à l'issue des vêpres, une forte ondée ayant empêché la cérémonie d'avoir lieu dans l'avant-midi, comme c'est l'usage.

La procession comprenait environ un millier de personnes. En voici l'ordre : Elèves du couvent, les Sœurs, les orphelines, les élèves du collège, les élèves de l'académie Provencher, les Forestiers catholiques, l'école industrielle, la fanfare indépendante, le clergé et le public.

Les rues du parcours, Taché, Dumoulin, du Collège et Provencher avaient été décorées avec goût pour la circonstance. Un arc en verdure s'élevait à l'encoignure des avenues Taché et Provencher, entre les maisons Despars et Beauregard. Le premier reposoir était chez M. Kéroack, libraire ; il était décoré avec beaucoup de goût. Un autre arc s'élevait chez M. Gingras. En revenant par l'avenue Provencher, une nouvelle station eut lieu chez M E. R. Lloyd où s'élevait également un reposoir qui valait le précédent en beauté.

La fanfare a prêté son bienveillant concours pour rehausser l'éclat de cette fête toujours si imposante par elle-même. M. le curé Messier, assisté du R. P. Sincennes, SJ., de MM. les abbés Giroux et Lavigne, portait le T. S. Sacrement. Les porteurs du dais étaient les honorables juges Dubuc et Prud'homme, l'hon. M. LaRivière M.P., MM. Prendergast, M.P.P., Marion, M.P.P., et MM. Chénier, Gingras, Lecomte, Rocan, Despars et autres. A l'église, le chœur de l'orgue rendit de beaux morceaux de chant. Comme d'habitude, les citoyens ont rivalisé de zèle dans cette belle fête.

Nombre d'étrangers de Winnipeg sont venus voir la procession et nous sommes heureux de constater que leur conduite a été irréprochable. Etrangers à notre croyance, en hommes bien élevés, venus par simple curiosité, ils ne veulent pas blesser les convictions des autres ; tous se découvraient au passage du S. Sacrement, même à distance. Mais il n'y a pas malheureusement de règle générale sans exception. Un individu se tenait près d'un des reposoirs et n'eut pas la politesse, pour nous servir d'une expression modérée, de se découvrir au passage du T. S. Sacrement. Un de nos principaux citoyens, indigné, lui fit sentir en peu de mots son inconvenance. La leçon qu'il reçut devra lui profiter à l'avenir.

Nous sommes heureux de voir nos compatriotes d'autres croyances venir à nos cérémonies religieuses, mais ceux des leurs qui ne peuvent avoir la délicatesse de se conduire en gentilshommes feraient bien de nous honorer de leur absence, car leur conduite est aussi blessante pour eux qu'elle peut l'être pour nous. Mais nous tenons à le répéter cette année, il n'y a eu qu'une exception.

TEMPERATURE

Notre confrère du *Manitoba* se plaignait de n'avoir jamais vu si vilain temps que celui qui a sévi durant le séjour des prélats excursionnistes à Saint-Boniface. Ce contretemps a dû contrarier beaucoup les Manitobains ; mais s'ils ont suivi les journaux, ils ont pu constater qu'ils n'étaient pas les seuls à souffrir. La dernière quinzaine de mai a été signalée sur toute la partie septentrionale du continent américain par une série de tempêtes, de cyclones, tornados et de froids sévères. En plusieurs endroits de la province de Québec, il y a eu de la neige le 23 de mai. La ville et l'Etat de New-York ont eu aussi la même désagréable surprise. L'ouest américain a eu sa large part. Dans le Texas et l'Arkansas, des villages ont été détruits, et il y a eu aussi de nombreuses pertes de vie. Les dégâts causés par l'inondation représentent des sommes fabuleuses à la Louisiane et dans les autres états. Voici ce que l'on écrit de Saint-Louis (Missouri), le 24 mai :

Le chiffre des pertes causées par les inondations dans le Wisconsin et le Tennessee est portée à $29,500,000, réparties comme suit : Missouri, blé et blé d'inde détruits (500-000 acres), $10 000,000. Tennessee, coton détruit, $500,000 ; blé détruit, $1,000,000 ; animaux péris, $1,000,000.

Nous est avis que nos amis de Manitoba, après tout, n'ont pas été les plus mal partagés. Ils pourront s'en convaincre en lisant les rapports suivants de différents endroits des Etats du Sud

DANS LES ETATS DU SUD

Pine Bluff, 24—On a cru un instant que les malheurs causés par l'inondation étaient terminés, mais vers sept heures du matin, hier, la pluie a commencé, bientôt suivie d'une tourmente de neige presque comparable à un *blizzard*; il est tombé également du verglas. De sorte que les ouvriers n'ont plus voulu travailler dans les rues, bien qu'on leur offrit $2·00 par jour. Le froid a encore augmenté la misère des victimes de l'inondation, et le nombre des gens secourus par les autorités a presque doublé. Les compagnies de chemins de fer font des efforts surhumains pour réparer leurs lignes et rétablir leurs communications ; déjà, un train a pu, en courant les plus grands dangers, arriver à Sioux City.

OMAHA, 24—En cette ville il a neigé une partie de la journée, le Missouri a baissé de six pouces et on ne craint plus d'inondation. Mais dans le Wisconsin, les rivières ont grossi considérablement ; à l'embouchure de la rivière Hornapple, un pont suspendu a été emporté ; autour de Black River Falls, tout le pays est inondé. Il est tombé aussi de la neige dans le Wisconsin et dans le Dakota du sud. A Litchfield (Minnesota), on signale un véritable *blizzard*, et à Bird Island il y a deux pouces de neige sur le sol.

Il n'est pas besoin, du reste, d'aller si loin pour trouver de la neige ; il en est tombé dans l'Etat de New York, aux Catskill et sur les montagnes de Cherry Valley ; il a neigé abondamment aussi dans le New-Hampshire ; à Hanover, il est tombé cinq pouces de neige ; à Chesterfield on en a mesuré dix pouces. La bourrasque a passé également sur le Vermont, et il a neigé assez fort à Montpellier et sur divers autres points.

OTTUMWA, IA., 24—La misère est très grande. Des milliers de personnes se réfugient dans les villes. La récolte du coton est complètement détruite. Les autorités font l'impossible pour secourir les victimes. On a trouvé jusqu'à cent persoues blotties dans trois maisons.

Cinquante hommes armés ont fait sauter une digue afin de protéger leurs propriétés contre l'inondation.

A Castoria, 1,500 personnes, hommes, femmes et enfants sont en danger de périr, étant cernées par l'eau. Elles attendent des secours.

Les pertes sont énormes.

—Le *Colonisateur*.

UNE NOUVELLE INDUSTRIE

MM. J. P. O. Allaire et J. Ryan ont ouvert dans l'ancienne résidence de feu Gaspard Vaillancourt, une industrie nouvelle en cette ville : c'est le traitement des chiffons pour les convertir en la matière qui sert au rembourrage des matelas. Il y a aussi un concasseur de grains (crusher). Les deux machines sont mues par un pouvoir électrique de la force de neuf chevaux.

Ces messieurs dont l'esprit d'initiative est connu, méritent l'encouragement. Une visite à leur établissement convaincra de l'utilité de leur nouvelle industrie.

Nous avons eu l'occasion de visiter ce nouvel établissement et nous espérons qu'avant longtemps, il prendra de l'extension.

Nous souhaitons succès à MM. Allaire et Ryan.

Les cultivateurs sont spécialement invités à venir voir fonctionner le concasseur, qui ne ressemble pas à ceux qui sont en usage dans la province. Au lieu de concasseurs en fer, celui-ci a des meules qui font la gandriole comme les moulins de la province de Québec. On moud le grain de la grosseur voulue. Les prix sont satisfaisants. Une visite convaincra un chacun de l'utilité de l'industrie.

Choses et Autres

Le Rév. I. J. Gauthier, ancien curé de Saint-Lazare, P. Q., est décédé le 7 juin courant à l'hôpital-général de Québec.

M. l'abbé Gauthier n'était âgé que de 42 ans et quelques mois.

C'était un saint prêtre.

L'ordre des Forestiers Catholiques a décidé à la dernière convention tenue à Montréal, que le français serait avec l'anglais, langue officielle des délibérations. La haute cour aura un officier correspondant français. M. Michel Cyr de Chicago est un des directeurs de la haute cour.

Plusieurs Etats dé l'union américaine ont été visités par des tempêtes aussi fortes que celle qui a visité la province de Québec la semaine dernière et dont nous publions le rapport dans une autre page.

Lhon. Edward Blake a accepté la candidature que lui ont offerte les députés anti-Parnellistes aux communes d'Angleterre, aux prochaines élections generales.

Le choléra exerce de terribles ravages en Perse.

La législature de Québec doit être prorogée sous peu. Le gouvernement a soumis une mesure relative à une taxe directe nécessitée par l'état précaire des finances provinciales. Cet impot ne portera pas directement sur les bieus fonciers. C'est le commerce, la finance et les industries qui payent. Les dernières nouvelles annoncent que les salaires des ministres et des employés civils sont imposés de 2½/00, ainsi que les revenus des avocats, médecins, notaires, marchands, etc. La mesure est radicale, mais elle est nécessaire. Plut au ciel qu'elle eut été adoptée auparavant.

La mesure de rédistribution des collèges électoraux avance. Il y a maintenant deux séances séparées chaque jour à la chambre des communes.

Il y a eu quelque trouble au sujet du déménagement du bureau des Terres de la Couronne à Edmonton, T. N. O. Les citoyens s'opposaient au déménagement, les officiers ont dû céder. Après échange de dépêches avec Ottawa on s'est aperçu qu'il n'y avait qu'un malentendu.

On dit que M. Mercier qui devait prendre son siège à la législature de Québec est revenu sur sa décision. Il doit subir un procès aux prochaines assises criminelles pour maladministration.

M. Cleveland a été le choix de la convention démocratique tenue à Chicago lundi et hier, pour la candidature du parti à la présidence. Son adversaire le plus redoutable était M. Hill, gouverneur de l'Etat de New-York.

Un ex-employé du département des Travaux Publics de Québec, devenu courtier de change, après son renvoi allait le 4 juin courant échanger à la banque Union un chèque forgé de $9.000. La fraude fut découverte de suite et Morrissètte est arrêté.

Un employé civil, le vendredi, allait pour toucher un chèque chez MM. Dion & Delille, courtiers, le chèque était également forgé. Germain a été arrêté. Depuis, un M. Mailloux, employé du trésor, est disparu.

BANQUE D'HOCHELAGA

L'âge de majorité arrive pour la banque d'Hochelaga, et l'on peut dire que l'histoire de son passé remplit une page honorable dans les annales financières du Canada.

Le résultat de ses opérations, durant le dernier exercice, est très satisfaisant pour les actionnaires et le public.

Il témoigne de la compétence de son administration, qui, en donnant à l'initiative du commerce toute la faveur possible, s'est néanmoins tenue dans les bornes d'une sage prudence.

Cette prudence était surtout commandée par la rude expérience des trois années precédentes.

L'abondante récolte de 1891 n'a pas fait couler le pactole, comme l'on sait. C'est ce qu'ont très bien compris le président et les directeurs de cette institution.

C'est déjà un superbe résultat pour elle que d'avoir, en dix-sept mois, fait un profit net de $101,239 sur un capital de $710,100. On peut en dire autant de l'augmentation de la réserve, qui, avant le dernier exercice, n'était que de $160,000 et a été portée, cette année, à $200,000 ; aussi un dividende de 6 p. c., montant à $42,606, payé par la banque depuis le 1er juin 1891.

Nous ne pouvons qu'ajouter nos felicitations à celles que le président, M. F. X. Saint-Charles, les directeurs et les officiers ont dejà reçues des actionnaires.

DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Tenue dans les bureaux de la Banque, à Montréal

Mercredi, le 15 Juin 1892

A 3 HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

M. F. X. Saint-Charles est appelé au fauteuil.

M. J. A. Prendergast est prié d'agir comme secrétaire.

MM. E. Cunningham, G. Thibaudeau et J. H. Ostigny sont nommés scrutateurs sur motion de M. Arthur Dumas, secondé par M. J. P. Lebel.

DIX-HUITIÈME RAPPORT ANNUEL

A Messieurs les Actionnaires de la Banque d'Hochelaga.

MESSIEURS,

Vos directeurs constatent avec plaisir que l'exercice financier de la banque pour les 17 derniers mois, donne un résultat assez satisfaisant.

La récolte abondante de 1891 n'a pas suffi pour combler les déficits de trois années précédentes. Aussi la prudence est-elle restée à l'ordre du jour, et vos directeurs croient-ils devoir maintenir une certaine proportion de l'actif sous une forme immédiatement réalisable, afin de parer aux événements.

Nous devons dire pourtant que le public a bien voulu nous témoigner une confiance croissante, en augmentant ses dépôts à intérêt de près d'un demi-million, ce qui le porte à $1,475,000, et les balances de comptes courants sont de $633,000 contre $465,000, qu'ils étaient au 31 décembre 1890.

Vos profits ont permis de payer les dividendes ordinaires au taux de 6 0/0, d'approprier $5,719 au nouveau Fonds de Garantie de vos employés et de porter $40,000 au Fonds de réserve, qui est maintenant de $200,000, soit un peu plus de 28 0/0 du capital, tout en faisant provision pour les pertes probables.

En mars 1891, votre bureau avait à déplorer la perte du regretté M. Michel Laurent, l'un des fondateurs de cette banque et son vice-president. Tous ensemble nous devons un tribut de reconnaissance à sa mémoire pour la fidélité et le zèle qu'il n'a cessé de montrer au service de nos intérêts.

Pour combler le vide laissé par la mort de M. Laurent, vos directeurs, à leur assemblée du 13 mars 1891, choisirent comme collègue M. J. A. Vaillancourt, qui déjà n'est plus un étranger pour vous, et le 17 du même mois, M. R. Bickerdike fut appelé à la vice-présidence.

Depuis quelque temps, nos relations d'affaires avec le Nord-Ouest ayant pris une certaine extension, le projet de les développer davantage s'est pour ainsi dire imposé à votre bureau qui, après avoir étudié la question sur place, a cru devoir établir une succursale à Winnipeg. Comme elle n'est en opération que depuis quelques semaines, nous ne saurions dès maintenant prévoir les résultats définitifs de cette succursale ; mais des débuts favorables nous permettent de compter sur son avenir.

Des inspections complètes tant à Montréal qu'aux succursales ont permis à vos directeurs de faire vérifier les livres et les valeurs de la banque, sans parler des vérifications des differentes caisses à des intervalles réguliers.

Résumons ce que nous venons de dire par la lecture du compte de Profits et Pertes et celle du bilan au 31 mai 1892.

Compte des Profits et Pertes pour les 17 mois finissant le 31 mai 1892

CREDIT

Balance au crédit Profits et Pertes, 31 décembre 1890	$7,343 13	
Profits pour 17 mois au 31 mai 1892, déduction faite des frais d'administration, intérêt sur dépôts, pertes et pertes probables	101,239 25	$108,582 38

DEBIT

Ce montant a été approprié comme suit ;

Dividende 2½ p. c. payé 1er juin 1891	$17,752 00	
Dividende 3 p. c payé 1er décembre 1891	21,303 00	
Dividende 3 p. c. payé 1er juin 1892	21,303 00	
Porté au Fonds de Garantie des employés	5,719 30	
Porté au Fonds de Réserve	40,000 00	
Balance au crédit Profits et Pertes, 31 mai 1892	2,504 08	$108,682 38

Le tout respectueusement soumis,

(Signé), F. X. ST-CHARLES, Président.

BILAN

31 MAI, 1892

PASSIF

Fonds capital	$ 710,100 00	
Fonds de réserve	200,000 00	
Profits et pertes	2,504 08	
Fonds de garantie des employés	5,719 80	
Dividende No. 32, payable le 1er juin 1892	21,303 00	
Dividendes non réclames	821 40	
Billets de la banque en circulation	526,139 00	
Dû à d'autres banques en Canada	3,340 19	
Dépôts payables à demande	633,106 11	
Dépôts portant intérêt	1,475,778 29	
Traites de nos agences sur nous non payées	18,054 21	$3,596,866 80

ACTIF

Or et argent	$ 54,413 63	
Billets de la Puissance	192,364 00	
Dépôt au gouvernement en garantie de la circulation	13,952 00	
Billets et chèques d'autres banques	133,549 55	
Dû par d'autres banques en Canada	16,471 81	
Dû par d'autres banques en pays étrangers	122,563 52	
Débentures	73,300 00	
Prêt au gouvernement provincial, (à demande)	50,000 00	
Prêts à demande	654,998 07	
Montant immédiatement réalisable	1,311,612 58	
Prêts aux corporations municipales	200,000 00	
Billets sous escompte	1,911,333 03	
Billets en souffrance	1,181 24	
Créances en liquidation	63,491 27	
Créances hypothécaires	37,600 00	
Propriétés foncières	48,614 19	
Ameublement et papeterie	23,033 77	$3,596,866 08

Proposé par M. F. X. Saint-Charles, appuyé par M. Chs. Chaput :

Que le rapport qui vient d'être lu soit adopté. Adopté.

Proposé par M. Rod. Forget, appuyé par M. S. Saint-Onge :

Que les remerciements des actionnaires sont dûs à M. le président, à M. le vice-président et à MM. les directeurs, pour leur bonne administration des affaires de la Banque, pendant l'exercice financier qui vient de se terminer. Adopté.

Proposé par M. Chas. Chaput, appuyé par M. J. P. Lebel :

Qu'à l'avenir les honoraires de M. le président de cette Banque soient de deux mille piastres par année. Adopté.

Proposé par M. A. F. X. Beaudry, appuyé par M. James Price :

Que des remerciements sont dus aussi au gérant et aux autres officiers de cette Banque, pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs. Adopté.

Proposé par M. Féréol Dubreuil, appuyé par M. J. H. Ostigny :

Que l'assemblée procède à l'élection de MM. les directeurs de cette Banque. Adopté.

Après le dépouillement du scrutin, MM. les scrutateurs font le rapport suivant :

Nous, scrutateurs dûment nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Hochelaga ce jour, déclarons les messieurs suivants élus directeurs de cette Banque, pour l'année courante, savoir : MM. F. X. Saint-Charles, R. Bickerdicke, Chs. Chaput, J. D. Rolland et J. A. Vaillancourt.

(Signé) J. H. OSTIGNY,
ED. CUNNINGHAM,
GÉDÉON THIBAUDEAU,
Scrutateurs.

Proposé par M. Dumont Laviolette, appuyé par M. Alp. David :

Que le rapport de cette assemblée soit imprimé et distribué aux actionnaires, pour leur information. Adopté.

Et l'assemblée s'ajourne.

A une assemblée de messieurs les directeurs, M. F. X. Saint-Charles, fut réélu président, et M. R. Bickerdike fut réélu vice-président pour l'année courante.

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST,
Secrétaire et gérant.

PERSONNEL

L'hon. A. A. C. LaRivière, M.P. doit partir ce soir pour Ottawa. La session sera probablement prorogée dans quelques semaines ; mais advenant le cas où elle se prolongerait au-delà de ce terme et que sa présence fut requise ici dans les élections provinciales, l'honorable député reviendra avant la clôture des travaux parlementaires, ainsi que le feront les autres députés manitobains à Ottawa.

M. J. E. Cyr est de retour de Montréal où il était allé en qualité de représentant de la cour de Saint-Boniface lors de la récente convention de l'ordre des Forestiers Catholiques. M. Cyr a été nommé député grand chef de l'ordre pour la Province de Manitoba.

MM. Thomas L'Evêque et Hercule L'Evêque sont arrivés dimanche du Detroit, Michigan. Ces messieurs viennent dans l'intention de se fixer ici.

M. Joseph Dubuc, fils de l'honorable juge Dubuc, qui vient de terminer son cours d'études au collège, embrasse la profession d'avocat ; il étudie avec MM Munson et Allan, au mois de septembre prochain. Nous souhaitons succès à notre jeune ami.

M. Roger Marion est parti hier matin en tournée électorale à Sainte Agathe et à Saint-Norbert. Le succès de la candidature de M. Marion ne fait pas l'ombre d'un doute aujourd'hui.

M. Siméon Giroux, de Neche, N. D., et Madame Giroux, sont en promenade en cette ville depuis vendredi dernier. Ils retournent aujourd'hui.

M. l'abbé Eug. Bédard est parti mardi pour Montréal où il doit entrer au Grand Séminaire.

M. Gédéon Cinq Mars est arrivé hier de Fannystelle avec M. E. Gauthier. Plusieurs nouvelles constructions ont été érigées cette année. On a également érigé un joli monument en marbre en la mémoire de Fanny Rives, dont la colonie porte le nom. Ce monument consistant en une statue de marbre de grandeur naturelle était en cette ville, chez M. Bernier, depuis plusieurs mois. On dit que c'est une œuvre d'art remarquable.

Affaires Municipales

CONSEIL DE VILLE.

Procès verbal de la 19ème séance du 10ème conseil de la ville de Saint-Boniface étant un ajournement de la 18ème séance tenue le 17ème jour de juin, A.D., 1892.

Présents—MM. les conseilers Lecomte, Buron, Lauzon, Bédard, Deschambault et Rocan.

En l'absence de son honneur le Maire, le Greffier ouvre la séance :

Proposé par M. le conseiller Lauzon, appuyé par M. le conseiller Rocan :

Que M. le conseiller Lecomte soit appelé à présider la séance. Agréé.

Le procès verbal de la dernière séance est lu.

Lue une lettre de H. S. Wesbrook de Winnipeg offrant à la corporation de lui vendre des " scrapers " à $8.00 comptant.

Déposé sur la table un compte de M. J. B. Lauzon pour $40.00.

Proposé par M. le conseiller Lauzon, appuyé par M. le conseiller Rocan :

Que M. le président des travaux publics soit autorisé de faire nettoyer les rues là où il y aura besoin. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Lauzon, appuyé par M. le conseiller Bédard :

Que le président des travaux publics soit autorisé de faire continuer les travaux du trottoir du côté sud de la Rue Dumoulin depuis l'Avenue Taché jusqu'à la Rue Saint-Joseph, du trottoir du côté est de l'Avenue Taché depuis la Rue Notre-Dame jusqu'aux limites nord de la ville, du trottoir du côté nord de la Rue Aubert depuis l'Avenue Taché jusqu'à la Rue Saint-Joseph et du trottoir du côte nord de la Rue LaVérandrye, depuis la Rue Saint-Joseph à la rue du Collège ; et qu'il soit entendu que ces trottoirs seront faits sur le travers et de 4 pieds de large, ils seront faits avec du vieux bois, et aussi que M. le président des travaux publics soit autorisé de prendre le bois neuf qui sera necessaire pour terminer les trottoirs chez M. Ed. R. Lloyd. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Lauzon, appuyé par M. le conseiller Bédard :

Que d'après un avis de motion donné à la 4ème séance régulière de ce conseil, il soit résolu que la corporation de la ville de Saint-Boniface demande des soumissions pour la construction d'un pont en fer traversant la rivière Rouge partant d'un certain point près des rues Aubert ou Darveault dans le quartier No. 2, reliant la ville de Saint-Boniface à la cité de Winnipeg. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Lauzon, appuyé par M. le conseiller Rocan,

Que M. le président des travaux publics soit autorisé de faire faire une traverse et le trottoir nécessaire pour rejoindre celui existant sur la rue de l'Hôpital avec le bois provenant des trottoirs maintenant en réparation. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Lauzon, appuyé par M. le conseiller Deschambault,

Que M. le président des travaux publics soit autorisé de faire faire un petit pont à l'entrée de la cour de l'Hôpital Général, et aussi qu'il soit autorisé de faire faire toutes les réparations nécessaires dans la ville avec le bois provenant des vieux trottoirs. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Buron, appuyé par M. le conseiller Deschambault,

Que le greffier soit autorisé d'écrire à M. Hillencourt, de Sainte-Anne, propriétaire du cheval aveugle et blessé, couché près de la route Dawson, dans les limites de la ville, le notifiant d'enlever immédiatement cet animal, sinon des procédés judiciaires seront pris contre lui en vertu de l'acte qui traite de la cruauté envers les animaux. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Buron, appuyé par M. le conseiller Rocan,

Que le conseil se forme en cour de révision conformément à l'ajournement du 13 courant. Agréé. M. le conseiller Lecomte, président.

Proposé par M. le conseiller Lauzon, appuyé par le conseiller Rocan,

Que la cour de révision soit de nouveau ajournée à mercredi prochain, le 22 courant, à l'heure et au lieu ordinaires des séances. Agréé.

Les procédés réguliers du conseil sont repris.

Proposé par M. le conseiller Rocan, appuyé par M. le conseiller Deschambault,

Que le conseil s'ajourne à mercredi prochain, le 22 courant. Agréé.

Chronique Locale.

—Les immigrants continuent d'affluer à Winnipeg.

—La Saint-Jean-Baptiste a été chômée hier à Saint-Jean-Baptiste.

—La Saint-Jean-Baptiste sera célébrée à Lorette le 1er juillet.

—Les paiements du traité annuel des sauvages commencent le 6 courant.

—Réduction de 15/00 dans les chapeaux, chez C. A. Gareau 324, Rue Main.

—L'ex-procureur-général Martin est parti pour l'Angleterre où il s'en va plaider la cause des écoles.

—Les travaux de construction des tramways électriques à Winnipeg doivent être commencés incessamment.

—On se prépare activement à l'exposition industrielle à Winnipeg. Cette exposition doit avoir lieu au 25 juillet prochain.

—La ville a décidé de construire plusieurs trottoirs comme on peut le voir par les procès-verbaux publiés dans une autre colonne.

—Nous avons eu lundi une légère tourmente de vent qui a été assez forte cependant pour démolir quelques travaux élevés à l'occasion de la procession, au coin des rues Taché et Dumoulin. Pas d'autres dommages.

—M. Joseph Gagnier, ex-constable, a commencé son service comme gardien de nuit des bureaux publics du gouvernement fédéral à Winnipeg.

—Prière aux propriétaires d'animaux errants d'observer les règlements. Les contribuables se plaignent et les autorités auront à sévir. La loi doit être observée.

—Les examens ont eu lieu dans toutes nos maisons d'éducation et les élèves sont en vacance. Ils ont devant eux deux mois qui seront certainement bien employés.

—Deux messieurs désireraient une pension dans une famille française ou canadienne-française résidant à Winnipeg.

S'adresser Boîte 1352, B. P. Winnipeg.

—Le succès du " Myrtle Navy " auprès du public dépend de sa composition, de la meilleure feuille de tabac de Virginie qui est récoltée. Il est aussi avec l'attention la plus scrupuleuse à tous les degrés de l'opération.

—Les Forestiers Catholiques de la cour de Saint-Boniface No. 252, sont priés de se réunir à la salle de la cour, jeudi le 23 courant à 8 heures précises pour s'organiser afin de prendre part en corps à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

J. E. Cyr.
Chef Ranger.

—Au Numéro 324, Rue Main, Enseigne des ciseaux d'or, on fait des habillements en tweed écossais, de $18.00. La qualité, la nuance, la coupe sont garanties. Libre à l'acheteur d'aller où il veut, mais il ne trouvera rien d'aussi satisfaisant ailleurs. M. C. A. Gareau fait aussi sur commande des habillements en serge noir pour $22.00 et $25.00. Il n'y a pas de précédent analogue à Winnipeg.

—Nous conseillons aux parents qui désirent donner une bonne tasse de thé à leurs enfants, d'aller examiner le plus bel assortiment de thés et cafés et les plus bas prix de la ville chez Anderson & Lemieux, au No. 245 Rue Principale. Cette maison modèle fait une spécialité de thés et cafés. Si vous ne pouvez y aller vous même ne craignez pas d'envoyer votre enfant seul, il fera tout aussi bien que vous, car MM. Anderson & Lemieux n'ont qu'un seul prix pour tout le monde.

Chronique de la Province.

LaBroquerie,

20 juin—Nous avons décidé, cette année, de célébrer la Saint Jean-Baptiste le 29 juin, fête patronale du curé de notre paroisse. Nous invitons bien cordialement tous nos amis des paroisses environnantes à venir fêter avec nous. Le programme est très bien rempli. Dans la journée, il y aura grand'messe à 9½ heures a.m. ; grand pique-nique dans le bocage de M. H. Granger ; concours de *foot ball*, concours de *base ball* et divers jeux athlétiques. Dans la soirée, à huit heures, il y aura grande séance dramatique et musicale. On jouera " Le Départ pour la Californie." La musique sera donnée par l'orchestre du village qui n'est fondé que depuis quelques mois et qui possède déjà un joli petit répertoire.

—M. Isidore Emond a tué ces jours derniers deux ours énormes. Si M. Emond est un bon cultivateur, on peut dire aussi que c'est un vrai Nemrod.

—L'armée des maringouins est très bien disciplinée, cette année, sans compter qu'elle est très nombreuse.

—Les arbres fruitiers sont couverts de fleurs. S'il n'arrive aucun accident, il va y avoir beaucoup de fruits ici, cette année. Des millions de fleurs de fraisiers émaillent la prairie ; il n'y a rien de si beau à voir, on dirait du paradis terrestre.

—M. Aristide Rocan a ouvert une boutique de cordonnerie en face de l'école du village.

Sainte-Anne des Chênes,

20 juin—Les Métis de Sainte-Anne ont fondé une branche de l'Union Saint-Joseph. Les personnes nommées aux différentes charges sont : Président, M. J. B. Falcon ; 1er vice-président, M. Elzéar Lagimodière ; 2nd vice-président, M. J. B. Grouette, secrétaire-archiviste, M. Wm. Lagimodière, M. P. P. ; secrétaire-correspondant, M. Norbert Landry ; trésorier, M. Joseph Grouette ; chapelain, Rév. L. R. Giroux. Le 6 juillet courant aura lieu à Sainte-Anne, sur le terrain de la Mission, un pique-nique organisé par l'association dont le revenu est destiné à la construction projetée d'une église à Sainte-Anne. A cette occasion, il y aura divers amusements attractifs comme courses de chevaux, etc., concours de base ball. Avis aux clubs qui voudraient concourir.

Les co-nationaux sont cordialement invités à venir, par leur présence, rehausser l'éclat de la fête. Une grand'messe solennelle célébrée à l'église de Sainte-Anne sera le prélude de la journée.

DECES

CAZE—En cette ville, le 20 courant, à l'âge de deux ans, Marie, Eugénie, Marguerite, enfant de M. Charles Caze. Les funérailles ont eu lieu hier après-midi.

Soumissions pour un permis de couper du bois sur les terres de la Puissance dans la province de Manitoba

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et marquées " Soumission pour limite de bois No. 603, devant être ouvertes le 25 juillet 1892,," seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi, le 25me jour de juillet prochain, pour une licence de couper du bois sur la limite No. 603, comprenant les sections 14 et 23, township 18, rang 3, à l'est du premier méridien principal, dans la dite province.

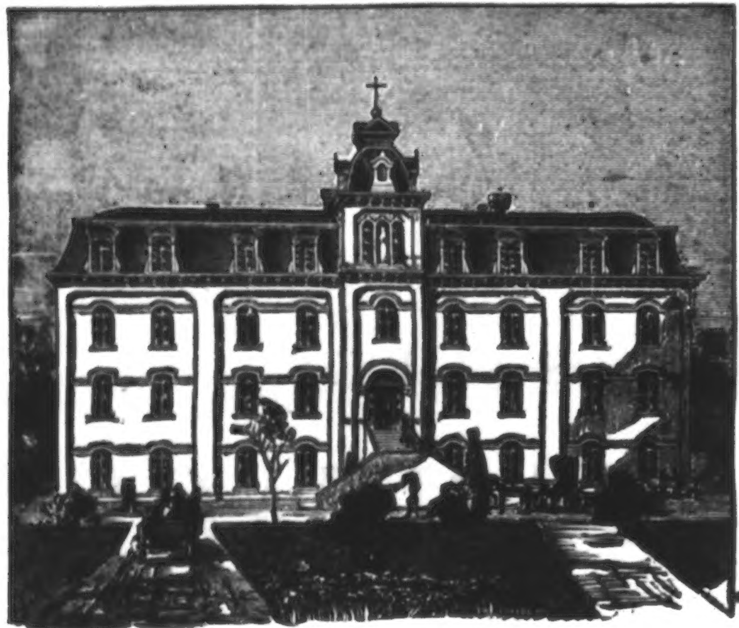
L'on pourra se procurer les règles d'après lesquelles on peut obtenir une licence à ce département ou au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, payable au sous-ministre de l'Intérieur pour le montant du bonus que le soumissionnaire est prêt à payer pour le permis.

Les soumissions par télégraphe ne sont point prises en considération.

JOHN R. HALL,
Secrétaire.

Département de l'Intérieur, Ottawa, 9 juin 1892. 1i 15.6.92



COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

Distribution Solennelle

— DES —

PRIX

LUNDI, LE 20 JUIN 1892.

MÉDAILLE DE BRONZE

OFFERTE PAR

SON EXCELLENCE LORD STANLEY DE PRESTON, G. C. B., GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA,

ET DÉCERNÉE

A TITRE DE SUPÉRIORITÉ GÉNÉRALE

A

JOSEPH TRUDEL.

PRIX DE SAGESSE

DÉCERNÉS PAR LES SUFFRAGES DES ÉLÈVES AVEC L'APPROBATION DES MAITRES.

PREMIÈRE DIVISION.

Prix : Adélard Grenier. † (1)
Accessit : Joseph Trudel. *
Gustave Jean. *
Alexandre LaRivière. *

SECONDE DIVISION.

Prix : Marius Cinq-Mars. †
Accessit : Alfred Bernier. *
Alexandre Bourbeau. *
Noël Bernier. *

Instruction Religieuse.

PREMIER COURS.
Prix : Joseph Trudel. † *
Accessit : Edmond Buron. *

DEUXIÈME COURS.
Prix : Joseph Desourdis. †

TROISIÈME COURS.
Prix : Joseph Rocan. †
Accessit : Arthur Cusson. *

QUATRIÈME COURS.
Prix : Aimé Cinq-Mars. †
Accessit : Marius Cinq-Mars. *

CINQUIÈME COURS.
Prix : Pamphile Laurendeau. †
Accessit : Noël Bernier. *

SIXIÈME COURS.
Prix : George Benallack. †

SEPTIÈME COURS.
Prix : Ernest Golden. †
Accessit : Robert Guilmette. *
Frederick Ryan. *

HUITIÈME COURS.
Prix : Alfred Bernier. † *
Accessit : Joseph Prud'homme. *

I
COURS CLASSIQUE.

PHILOSOPHIE, *2nde année.*

PRIX D'HONNEUR

Pour succès dans toutes les branches de la Philosophie et des Sciences, décerné à

GUSTAVE JEAN. † *

PHILOSOPHIE, *1re année.*

EXCELLENCE.
Prix : Gustave Dubuc. †
Accessit : Joseph Bernier. *

DILIGENCE.
Prix : Fortunat Létourneau. †
Accessit : Joseph Bernier. * *

PHILOSOPHIE.
Prix : Joseph Bernier. † * *
Accessit : Gustave Dubuc. † *

SCIENCES.
Prix : Gustave Dubuc. † † *
Accessit : Fortunat Létourneau. † *

RHÉTORIQUE.

EXCELLENCE.
Prix : Joseph Trudel. † † *

DILIGENCE.
Prix : Adélard Grenier. † †

DISCOURS LATIN.
Prix : Joseph Trudel. † † † *

GREC.
Prix : Joseph Trudel. † † † † *

DISCOURS FRANÇAIS.
Prix : Adélard Grenier. † † †

ANALYSE ORATOIRE.
Prix : Adélard Grenier. † † † †

ANGLAIS.
Prix : Joseph Trudel. † † † † † *

HISTOIRE.
Prix : Adélard Grenier. † † † † †

CHIMIE.
Prix : Joseph Trudel. † † † † † † *

MATHÉMATIQUES.
Prix : Joseph Trudel. † † † † † † † *

(1) † désigne les *Prix* ; * les *Accessits.*

BELLES-LETTRES.

EXCELLENCE.
Prix : Joseph Desourdis. † †

DILIGENCE.
Prix : Joseph Desourdis. † † †

AMPLIFICATION LATINE.
Prix : Joseph Desourdis. † † † †

GREC.
Prix : Joseph Desourdis. † † † † †

AMPLIFICATION FRANÇAISE.
Prix : Telesphore Saint-Arnaud. †

ANALYSE LITTÉRAIRE.
Prix : Joseph Desourdis. † † † † † †

HISTOIRE.
Prix : Joseph Desourdis. † † † † † † †

MATHÉMATIQUES.
Prix : Joseph Desourdis. † † † † † † † †

VERSIFICATION.

EXCELLENCE.
Prix : Lucien Dubuc. †
Accessit : Albert Rousseau. *

DILIGENCE.
Prix : Joseph Rocan. † †
Accessit : Arthur Cusson. * *

THÈME LATIN.
Prix : Lucien Dubuc. † †
Accessit : Albert Rousseau. * *

VERSION LATINE.
Prix : Albert Rousseau. † * *
Accessit : Joseph Rocan. † † *

GREC.
Prix : Albert Rousseau. † † * *
Accessit : Lucien Dubuc. † † *

NARRATION FRANÇAISE.
Prix : Joseph Rocan. † † † *
Accessit : Arthur Cusson. * * *

PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Lucien Dubuc. † † † *
Accessit : Albert Rousseau. † † * * * *

ANGLAIS.
Prix : Lucien Dubuc. † † † † *
Accessit : Walter Walsh. *

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : Walter Walsh. † *
Accessit : Lucien Dubuc. † † † † * *

MATHÉMATIQUES.
Prix : Arthur Cusson. † * * *
Accessit : Albert Rousseau. † † * * * *

SYNTAXE.

EXCELLENCE.
Prix : Aimé Cinq-Mars. † †
Accessit : Marius Cinq-Mars. † *

DILIGENCE.
Prix : Aimé Cinq-Mars. † † †
Accessit : Marius Cinq-Mars. † * *

THÈME LATIN.
Prix : Aimé Cinq-Mars. † † † †
Accessit : Marius Cinq-Mars. † * * *

VERSION LATINE.
Prix : Marius Cinq-Mars. † † * * *
Accessit : Henri Pélissier. *

GREC.
Prix : Marius Cinq-Mars. † † † * * *
Accessit : Aimé Cinq-Mars. † † † † *

PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Marius Cinq-Mars. † † † † * * *
Accessit : Aimé Cinq-Mars. † † † † * *

ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.
Prix : Marius Cinq-Mars. † † † † † * * *
Accessit : Aimé Cinq-Mars. † † † † * * *

ANGLAIS.
Prix : Henri Pélissier. † *
Accessit : Marius Cinq-Mars. † † † † † * * * *

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : Aimé Cinq-Mars. † † † † † * * *
Accessit : Marius Cinq-Mars. † † † † † * * * * *

ARITHMÉTIQUE.
Prix : Aimé Cinq-Mars. † † † † † † * * *
Accessit : Marius Cinq-Mars. † † † † † * * * * * *

ÉLÉMENTS-LATINS.

EXCELLENCE.
Prix : Noël Bernier. † * *
Accessit : Pamphile Laurendeau. † *
Herbert Poirier. *

DILIGENCE.
Prix : Noël Bernier. † † * *
Accessit : Pamphile Laurendeau. † * *
Albert Légaré. *

THÈME LATIN.
Prix : Hervé Brunelle. †
Accessit : Jean Gingras. *
Herbert Poirier. * *

VERSION LATINE.
Prix : Jean Gingras. † *
Accessit : Noël Bernier. † † * * *
Herbert Poirier. * * *

GREC.
Prix : Joseph Giroux. †
Accessit : Pamphile Laurendeau. † * * *
Raoul Tassé. *

PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Jean Gingras. † † *
Accessit : Hervé Brunelle. † *
Noël Bernier. † † * * * *

ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.
Prix : Noël Bernier. † † † * * * *
Accessit : Joseph Giroux. † *
Herbert Poirier. * * * *

ANGLAIS.
Prix : Herbert Poirier. † * * * *
Accessit : Robert Guilmette. *
Ernest Golden. *

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : Noël Bernier. † † † † * * * *
Accessit : Raoul Tassé. * *
Jean Gingras. † † * *

ARITHMÉTIQUE.
Prix : Albert Légaré. † *
Accessit : Pamphile Laurendeau. † * * * *
Jean Gingras. † † * * *

EXAMEN D'HONNEUR.

SYNTAXE.

Prix : Aimé Cinq-Mars. † † † † † † † * * *

Il a subi un examen sur les XL Fables d'Ésope.

II
COURS DE COMMERCE.

PREMIER COURS.

EXCELLENCE.
Prix : George Benallack. † †

DILIGENCE.
Prix : George Benallack. † † †

NARRATION ANGLAISE.
Prix : George Benallack. † † † †

PRÉCEPTES ET ORTHOGRAPHE.
Prix : George Benallack. † † † † †

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : George Benallack. † † † † † †

FRANÇAIS.
Prix : George Benallack. † † † † † † †

TENUE DES LIVRES.
Prix : George Benallack. † † † † † † † †

ARITHMÉTIQUE.
Prix : George Benallack. † † † † † † † † †

CALLIGRAPHIE.
Prix : Siméon Giroux. †

SECOND COURS.

EXCELLENCE.
Prix : Charles Conrad. †
Accessit : Otto Poirier. *
Joseph Piché. *

DILIGENCE.
Prix : Joseph Piché. † *
Accessit : Otto Poirier. * *
Charles Conrad. † *

ANGLAIS.
Prix : Daniel Kennedy. †
Accessit : Otto Poirier. * * *
Joseph Piché. † * *

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : Charles Conrad. † † *
Accessit : Otto Poirier. * * * *
Joseph Piché. † * * *

ARITHMETIQUE.
Prix : { Joseph Dumas. †
{ Joseph Piché. † † * * *
Acessit : Charles Conrad. † † * *

CALLIGRAPHIE.
Prix : Joseph Dumas. † †
Accessit : Charles Conrad. † † * * *
Daniel Kennedy. † *

STYLE ÉPISTOLAIRE.
Prix : Otto Poirier. † * * * *
Accessit : Joseph Dumas. † † *
Frederick Ryan. * *

III
COURS PRÉPARATOIRE.

EXCELLENCE.
Prix : Alfred Bernier. † † *
Accessit : Albert Dubuc. *

DILIGENCE.
Prix : Alfred Bernier. † † † *
Accessit : Albert Dubuc. * *

ORTHOGRAPHE.
Prix : Albert Dubuc. † * *
Accessit : Alfred Bernier. † † † * *

PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Alfred Bernier. † † † † * *
Accessit : Joseph Prud'homme. *

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : Alfred Bernier. † † † † † * *
Accessit : Édouard Turenne. *

ANGLAIS.
Prix : Édouard Turenne. † *
Accersit : Alfred Bernier. † † † † † * * *

ARITHMÉTIQUE.
Prix : Albert Dubuc. † † * *
Accessit : Alfred Bernier. † † † † † * * * *

CALLIGRAPHIE.
Prix : Édouard Turenne. † † *
Accessit : Alfred Bernier. † † † † † * * * * *

LECTURE.
Prix : Albert Dubuc. † † † * *
Accessit : Alfred Bernier. † † † † † * * * * * *

IV
MUSIQUE.

PIANO.

Classe de M. P. Sallé.

PREMIÈRE DIVISION.
Prix : Joseph Piché. † † † * * *
Accessit : Fabien Chénier. *

SECONDE DIVISION.
Prix : Gilbert Tessier. †
Accessit : Charles Conrad. † † * * * *

La rentrée des élèves aura lieu le mercredi, 31 août.
Jeudi, 1er septembre, à 8 heures du matin, messe du Saint-Esprit.
Le 15 août, fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge, tous les élèves sont invités à venir faire la sainte communion au collège à la messe de 7 heures.